

Département de Seine-et-Marne
Commune de Villiers-sous-Grez
Procès-verbal du Conseil Municipal du 9 juin 2023

Présents : Thierry Masson, Maire, Christine Groetzing, Yves Loir, Laëtitia Lepaisant, Adjoints, Martine Melet, Catherine Ceraudo, , Etienne Brehier, Paul Lanouguere, Gabriel Massart, et Emmanuelle Sormail Conseillers.

Absent excusé : Catherine Ballay donne pouvoir à Christine Groetzing
Jean-Pierre Girard donne pouvoir à Thierry Masson

Thomas Bonfils donne pouvoir Paul Lanouguere

Absent : Titouan Poncelin de Raucourt et Guillaume Chapet

Secrétaire : Christine Groetzing

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal est ouvert à 20H38.

2 - DELIBERATIONS :

- **Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux**

Sous la Présidence du Maire, le Conseil Municipal désigne Martine Melet, Yves Loir les deux conseillers les plus âgés présents, puis Paul Lanouguere et Gabriel Massart, les deux conseillers les plus jeunes présents, pour tenir le bureau de vote afin d'élire les délégués titulaires et leurs suppléants.

Comme délégués titulaires

- Monsieur Jean-Pierre Girard
- Madame Christine Groetzing
- Monsieur Gabriel Massart

Présentent leur candidature.

ELECTIONS DES DELEGUES TITULAIRES

1^{er} tour de scrutin :

Le Maire a invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection de trois délégués titulaires, parmi les candidats déclarés, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.

Elle a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 13

- A déduire : bulletins blancs et nuls : 0
- Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : 13
 - Majorité absolue : 7
 - Ont obtenu :
 - Monsieur Jean-Pierre Girard. : 13
 - Madame Christine Groetzinger : 13
 - Monsieur Gabriel Massart : 13

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés délégués :

Il a été demandé aux titulaires s'ils acceptaient leur délégation. Ils ont tous répondu positivement. Monsieur Thierry Masson ayant accepté au nom de Jean-Pierre Girard qui l'a mandaté.

- Monsieur Jean-Pierre Girard
- Madame Christine Groetzinger
- Monsieur Gabriel Massart

ELECTIONS DES SUPPLEANTS

Comme délégués suppléants

- Monsieur Yves Loir
- Monsieur Etienne Brehier
- Madame Laëtitia Lepaisant

Présentent leur candidature

1^{er} tour de scrutin :

Il a été procédé ensuite, dans la même forme, à l'élection de trois délégués suppléants.

Elle a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 13
- A déduire : bulletins blancs et nuls : 0
- Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : 13
 - Majorité absolue : 7
 - Ont obtenu :
 - Monsieur Yves Loir : 13
 - Monsieur Etienne Brehier : 13
 - Madame Laëtitia Lepaisant : 13

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés délégués :

- Monsieur Yves Loir

- Monsieur Etienne Brehier
- Madame Laëtitia Lepaisant

Il a été demandé aux suppléants s'ils acceptaient leur délégation. Ils ont tous répondu positivement.

Le Conseil municipal est clos à 20H57.